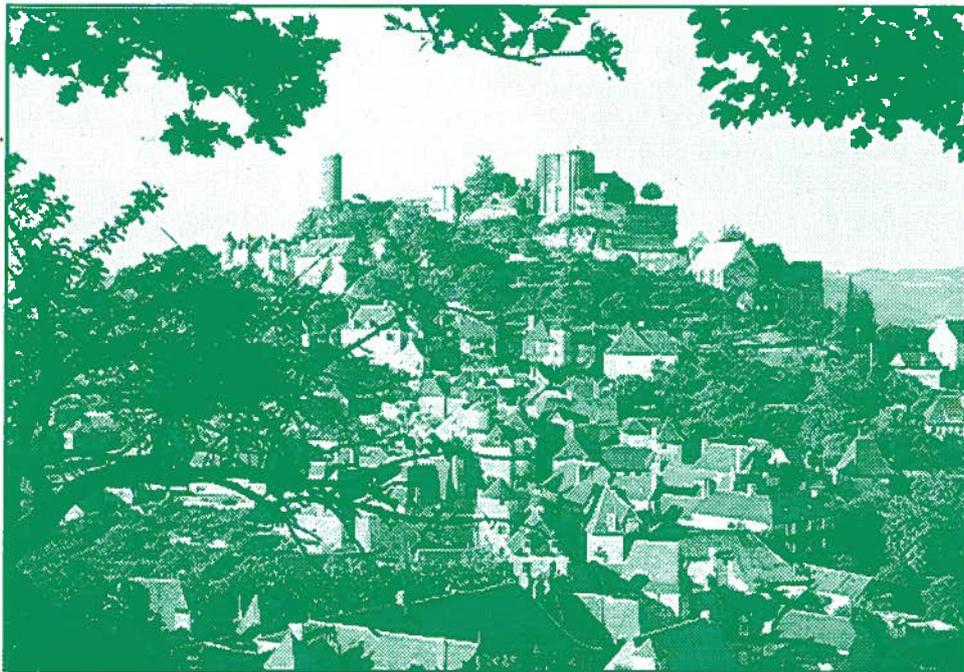


CORREZE

TURENNE



Bulletin Municipal

JUILLET 1991

LE MOT DU MAIRE

Par tradition, tout bulletin municipal s'ouvre sur « Le Mot du Maire » d'autant plus bref que la commune est importante.

En ce qui nous concerne, il constitue un élément de dialogue, de communication et je répondrai à un certain nombre d'interrogations, voire de doléances.

Depuis plusieurs années, la Commune a entrepris la rénovation de l'ÉCLAIRAGE PUBLIC : les vieilles lampes disparaissent, les lampadaires sont remplacés par des lanternes de style. La deuxième tranche de la mise en souterrain des lignes E.D.F et P.T.T. autour du château étant reportée en 1992, puisque le Syndicat intercommunal ne peut intervenir cette année, nous profiterons de cette interruption, pour compléter le réseau ou pour penser aux écarts.

LA PROTECTION DU SITE va devenir impérative. Certaines constructions anarchiques, clandestines, ne seront plus tolérées. Vivre dans le bourg de Turenne suppose certaines contraintes qu'il faut accepter.

L'action entreprise au CIMETIÈRE ANCIEN se poursuit. Elle nous a déjà permis d'identifier quelques tombes. Le titulaire reste toujours maître de conserver ou de rétrocéder sa concession.

Une de nos préoccupations permanentes et majeures a été, durant les six derniers mois, LA LOCATION de « LA VICOMTÉ » : nous nous expliquons plus longuement par ailleurs.

Il est, je crois, nécessaire de rappeler que le SYNDICAT du CAUSSE est propriétaire du camping, du terrain de rugby et du plan d'eau. J'ai pu faire inscrire au budget du syndicat les crédits nécessaires pour aménager une pêcherie, déjà réalisée, et rénover la prise d'eau, la conduite et les regards. Les toitures des vestiaires et des sanitaires ont été refaites.

Un crédit très important figure au budget de la commune pour l'entretien ou la réfection DES CHEMINS RURAUX et DES VOIES COMMUNALES. Cette année encore cette dépense va absorber presque toutes nos possibilités et nous serons loin de satisfaire toutes les demandes.

Nous avons, en outre, complété notre équipement par l'acquisition d'une remorque. Il reste bien évident que, dans les années à venir, cet effort sera réduit pour ne pas nous condamner à écarter tout projet. Compte tenu des charges et sans envisager de réalisation spectaculaire, nous sommes contraints de recourir à l'emprunt. A chaque occasion, nous nous permettons d'alerter les Pouvoirs Publics : nos petites communes ne peuvent plus faire face à des dépenses de voirie de plus en plus lourdes.

Nous ne quitterons pas ce domaine sans signaler LE TRAVAIL ACCOMPLI à GERNES par quelques personnes pour niveler et élargir un chemin communal ce qui a permis la construction d'une nouvelle maison. Les uns ont cédé du terrain, les autres ont participé au travail et à la dépense. L'Équipement nous a également aidé. Cet exemple sera suivi, à l'automne, pour un autre chemin.

En ce qui concerne l'ÉCOLE où l'effectif se maintient autour de cinquante élèves. La Commune a pris à sa charge la totalité des fournitures scolaires depuis la disparition bien regrettable de l'Association des Parents d'Élèves.

Je rappellerai que nous assurons, le transport de nos écoliers au gymnase, à la piscine, aux concerts des Jeunesses Musicales, à l'École de voile de Lissac, que nous participons pour plus de 50 % aux frais de ramassage quotidien, que c'est le budget communal qui équilibre le budget de la cantine scolaire.

Cette année, en outre, la cuisine de cette cantine va être équipée d'une aspiration, d'une plonge et d'un congélateur.

L'autosatisfaction, et ce sera ma conclusion, n'est pas de mise dans notre Conseil Municipal. Lorsque l'on pose sur le plateau d'une balance les poids de tout ce qu'il faudrait entreprendre et réaliser, que l'on y ajoute, en plus, les exigences particulières, et que l'on place sur l'autre plateau les enveloppes de crédits, malgré l'apport des subventions, quel déséquilibre ! C'est le sort de toutes les communes de France, ce n'est pas un motif de découragement.

Le Maire : A. BAYSSE

LA FÊTE DU BOURG

Qui, par tradition, l'organise ?

Ce sont les jeunes gens et jeunes filles qui ont 18 ans dans l'année. La promotion 91 est restée silencieuse, et les organisateurs potentiels ont été pris de court.

Pourquoi ne pas ressusciter le COMITÉ DES FETES ?

A. BAYSSE

L'EAU

En ce début d'été, le vert domine encore, mais ATTENTION, il manque dans les nappes souterraines la quantité d'eau qui tombe dans toute une année !

Les économies ne commencent pas quand le portefeuille est vide.

Une chasse qui perd, c'est 4 à 5 m³ d'eau gaspillée en un mois !

BUDGET 1991

Le budget primitif 1991 s'équilibre au total à :	3.109.991 F
dont : • pour le fonctionnement :	2.106.991 F
• pour l'investissement (équipement) :	1.003.000 F

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES

• Frais de personnel	699.000	33,2 %
• Participations intercommunales et diverses	410.210	19,5 %
<i>dont : Syndicat intercommunal</i>	73.192	
<i>Syndicat du Causse</i>	100.000	
<i>SIRTOM (ordures ménagères)</i>	110.910	
<i>Aide sociale</i>	70.108	
• Travaux d'entretien et de voirie	227.639	10,8 %
• Intérêts des emprunts	277.000	13,1 %
• Prélèvement pour travaux d'investissement	216.742	10,3 %
• Fournitures, denrées (cantine scolaire)	153.400	7,3 %
• Frais de gestion	81.000	3,8 %
• Autres dépenses	42.000	2,0 %

RÉPARTITION DES RECETTES

• Contributions directes (impôts)	970.869	46,1 %
<i>dont : taxe d'habitation</i>	330.479	
<i>foncier bâti</i>	252.266	
<i>foncier non bâti</i>	203.078	
<i>taxe professionnell</i>	137.110	
• Dotations de l'Etat	611.218	29,0 %
• Produits de l'exploitation	109.600	5,2 %
<i>dont : taxe ordures ménagères</i>	66.600	
• Impôts directs autres que contributions	84.735	4,0 %
• Recouvrements divers, participations	99.00	4,7 %
• Autres recettes	41.300	2,0 %
• Excédent de fonctionnement	190.269	9,0 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES

• Travaux de voirie et de bâtiments	668.067	66,6 %
<i>dont : voirie</i>	446.067	
<i>réseau souterrain EDF - P et T</i>	80.000	
<i>école</i>	25.000	
<i>éclairage public</i>	22.000	
• Remboursement des emprunts	262.834	26,2 %
• Acquisition de matériel	22.099	2,2 %
• Etude d'une zone de protection du patrimoine	50.000	5,0 %

RÉPARTITION DES RECETTES

• Subventions reçues pour travaux	257.900	25,7 %
• Produits des emprunts	300.000	29,9 %
• Prélèvement sur recettes de fonctionnement	216.742	21,6 %
• Fonds de compensation de la TVA	57.900	5,8 %
• Excédent d'investissement reporté	158.002	15,8 %
• Autres recettes	12.456	1,2 %

GUIDE PRATIQUE

MAIRIE

Heures d'ouverture :

- 8 h 30 à 12 heures du Lundi au Samedi
- 13 h 30 à 17 h 30 Lundi, Mercredi et Jeudi
- 13 h 30 à 16 h 30 Mardi et Vendredi

Permanences :

Maire ou Adjoint : Le matin

Percepteur : 1^{er} Jeudi de chaque mois, de 10 heures à 11 heures.

ÉCOLE

Age d'accueil : 3 ans

Horaires : 9 heures à 12 heures - 13 h 30 à 16 h 30

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIÉTÉS SPORTIVES

L.A.S.T.	M. Alferd SOL
L'U.S.A.T.	M. Jean-Bernard CAUSSE
AMICALE du RUGBY	M. Alain MAILLARD
PÉTANQUE TURENNOISE	M. Georges GOUYGOU
SOCIÉTÉ DE CHASSE	M. Jean-Marie POIGNET

SOCIÉTÉ DE CHASSE

de « GERNES »

F.N.A.C.A.

AMIS DE TURENNE

VISCOMTINS

FOYER COMMUNAUTAIRE

SYNDICAT D'INITIATIVE

FOIRE DES CHÈVRES

CLUB DE SCRABBLE

M. Pierre DELON
M. Georges COURDURIE
M. le Général Pierre CROUSILLAC
M. Roger JUILLE
M ^{lle} Andrée ANTIGNAC
M. Alain VALLART, Directeur
M. Jean-Paul BARKOFF
M. Jacques POIGNET
M ^{me} Ginette LEGRAND

LE POINT

SUR « LA VICOMTÉ »

Du mois de Septembre 1990, date du départ de Monsieur et Madame BLAVIGNAC, à la réouverture, provisoire d'abord, définitive depuis début Juin, du bar-restaurant de « LA VICOMTE », nous avons pu mesurer le vide pénible que provoque la fermeture d'un commerce dans le centre du petit bourg.

Au cours de la même période, Madame FRAYSSE réduisait et cessait son activité.

Un passé très récent, souvent évoqué avec nostalgie, nous rappelle l'animation de cette place de la Halle, animation que créaient plusieurs magasins.

La Municipalité précédente avait accepté de faire un gros effort financier pour que « LA VICOMTE », si vivante autrefois, ne disparaisse pas ; l'achat du fonds et des murs, d'indispensables réparations ont, pour de nombreuses années encore, alourdi les charges du budget communal.

Cantine : Prix du repas : 9,00 F

Garderie

- 7 h 30 à 9 heures - 16 h 30 à 19 h 30 (sauf le Samedi)

Ramassage scolaire : 100 F par trimestre

ACTIVITÉ TOURISTIQUE

CHATEAU : Heures des visites

SAISON (*Pâques à Toussaint*)

- de 9 heures à 12 heures - 14 heures à 19 heures

HORS-SAISON (*Uniquement le Dimanche*)

- 14 heures à 17 heures.

SYNDICAT D'INITIATIVE

- Ouvert en Juin, Juillet et Août - Tél. (55).85.94.38

ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'ÉTÉ 91

Expositions aux Capucins :

- 22 au 26 Juin : « *Les Contemporains* » (peintures).
- 1^{ère} quinzaine de Juillet : « *Collégiale des Arts* » (peintures).
- 2^{ème} quinzaine de Juillet : Peintres de TURENNE
- Août : « *TURENNE, son site et son histoire* ».

CONCERTS :

- 28 Juin : Chœur de Chambre d'UTRECHT - Église 21 heures.
- 24 Juillet : Ensemble baroque ORPHÉE « *Sur les traces du jeune MOZART* » - Chapelle des Capucins 21 heures.
- 25 Août : *Orchestres de BRIVE* - Église - 21 heures.

THÉÂTRE de la GRANGE ROUGE :

- 4 Juillet : « *Pour Lucrèce* » de Jean Giraudoux 21 heures.
- 25 Juillet : « *Le Timide au Palais* », Tirso de Molina 21 heures.
- 7 Août : « *Giraudoux et Giraudoux* », Jean Desailly et Simone Valère - 21 heures.
- 5 Septembre : « *La Finta Giardiniera* », Opéra de Mozart - 21 heures.

Toujours dans le but de sauvegarder l'activité commerciale du bourg, à notre tour, nous avons dû consentir à d'autres sacrifices.

Nous aurions pu, très facilement, vendre les murs à de simples particuliers : nous avons rejeté plusieurs propositions. Par ailleurs, nous avons privilégié la solution de la vente immédiate ou tout au moins la mise en gérance avec promesse de vente.

C'est dans ce sens là que nous avons conclu avec des professionnels de l'hôtellerie.

Monsieur et Madame OSTROWSKY nous ont paru répondre exactement à ce que nous espérions. Ils ont une longue expérience du métier. leur aptitude à s'adapter à la vie locale, l'important travail de remise en état déjà réalisé, sont de bon augure.

Ils apporteront beaucoup à TURENNE.

Nous leur souhaitons de réussir. Ils doivent pouvoir compter sur tous les Turennois.